



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 17ème législature

### Destruction d'une tour médiévale à Provins

Question écrite n° 9276

#### Texte de la question

M. Julien Limongi interroge Mme la ministre de la culture sur la destruction récente de la « tour 18 », vestige médiéval situé à Provins dans sa ville-basse, en Seine-et-Marne. La ville de Provins, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO, identifie elle-même le second dispositif de remparts auquel appartenait cette tour comme un « mur intéressant » et un « vestige de remparts ». La direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Île-de-France avait elle-même reconnu que l'intérêt patrimonial de cette tour reposait sur son authenticité et son état de conservation d'origine, daté du XIIIème siècle. Contrainte par la Commission d'accès aux documents administratifs, la ville a transmis l'ensemble des documents en sa possession, parmi lesquels ne figure aucune étude préalable sur l'état de la structure, ni aucun élément permettant de justifier la destruction de cette tour. Malgré cela, la tour a été détruite, soulevant de nombreuses interrogations chez les habitants, les associations de protection du patrimoine et les élus. Dans ses recommandations, la DRAC elle-même indique que « la reconstruction d'un dispositif aujourd'hui disparu, sans possibilité de réemploi notable des matériaux anciens, pose la question de la pertinence d'une restitution qui efface une part de l'histoire des lieux ». Aussi, il souhaite savoir si le ministère de la culture a été informé en amont de la destruction de cet élément patrimonial, les raisons exactes ayant motivé la démolition, alors même qu'aucun avis technique ne concluait à un péril, un danger ou une insalubrité et les coûts prévisionnels liés à une éventuelle reconstruction de la tour à l'identique.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Julien Limongi](#)

**Circonscription :** Seine-et-Marne (4<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement National

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 9276

**Rubrique :** Patrimoine culturel

**Ministère interrogé :** [Culture](#)

**Ministère attributaire :** [Culture](#)

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [5 août 2025](#), page 6932